



# LA FEUILLE VERTE

Vos élus vous informent

Décembre 2018 — n° 89

## Le mot du maire

### DECHETS VERTS

Vous avez reçu le 30 octobre 2018 un courrier de Monsieur Elboode, Président de la CCPO (Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq). Dans le second paragraphe, celui-ci reconnaît implicitement « *La communauté de communes est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers depuis sa création* ». Il indique avoir fait voter l'arrêt du ramassage des déchets verts pour raisons économiques, ainsi que la demande du versement de 6 000 € par notre commune pour participer au remplacement des bacs de ramassage.

**Cette compétence obligatoire relève de la seule CCPO !**

Le financement de sa mise en œuvre doit donc lui incomber intégralement.

Je suis donc satisfait de voir mes « fausses informations » ainsi confirmées, en regrettant que 2 conseillers municipaux, dont Monsieur Mimmas, aient voté positivement pour ces choix malheureux car les conséquences sont fâcheuses.

D'abord la CCPO ne nous compense pas financièrement ce service : vous paierez donc 2 fois la taxe de ce service. Elle oublie les difficultés de nos personnes âgées face à ce problème. Enfin il ne se passe pas une semaine sans qu'un administré ne vienne signaler un environnement dégradé par des dépôts sauvages de végétaux. Aujourd'hui le civisme de certains n'est pas à la hauteur de nos espérances.

Parallèlement, on ne peut que regretter la difficulté qu'il y a à accéder à la déchetterie le samedi, seul créneau dont dispose malheureusement la majorité de nos concitoyens. Sans oublier que le ramassage par une seule benne, une fois par semaine, est remplacé par le déplacement de 650 véhicules individuels ! Bravo pour la taxe carbone et les « gilets jaunes » !

Sous la pression des administrés, des pétitions commencent à voir le jour dans certaines communes de la CCPO. Il serait donc souhaitable qu'il soit tenu compte de ce mécontentement général. Monsieur le Président, revoyez votre copie !

F. ELU

## Pratique

### Cantine

Les inscriptions pour la cantine pour le mois à venir doivent impérativement être déposées en Mairie **avant le 20 du mois précédent dernier délai pour la prise en compte des réservations.**

Avec le retour de la semaine de 4 jours, le centre de loisirs prend les enfants en charge la journée entière du mercredi ainsi que les vacances scolaires comme auparavant. Les inscriptions se font donc directement auprès de Charlotte 3C ainsi que les repas qui sont organisés par le CIAS.

### Recensement militaire

Bientôt 16 ans !

Tous les Français, filles, garçons âgés de 16 ans doivent venir en Mairie le mois de leur anniversaire pour s'enregistrer afin d'être convoqués pour la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les pièces à fournir pour l'inscription du recensement sont :

- Carte nationale d'identité
- Livret de Famille
- Facture eau, électricité, téléphone de moins de 3 mois

### Dans ce numéro

- Les travaux et l'entretien de la commune
- La vie de la commune
- Informations diverses

# Les travaux et l'entretien de la commune

## Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau

Grande consultation publique sur toute la France organisée par les Agences de l'eau et l'Etat jusqu'au 2 mai 2019. Pour notre région c'est l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'Etat qui vous consultent.

Notre commune est directement concernée par nombre de thèmes abordés, notamment :

- préserver le fonctionnement des zones naturelles et aménager autrement pour limiter l'ampleur des crues,
- informer et sensibiliser pour mieux vivre avec les inondations,
- réduire les pollutions et préserver la santé,
- anticiper le changement climatique et gérer les inondations et les sécheresses,
- faire vivre les rivières, les milieux humides et la biodiversité en lien avec l'eau.

N'hésitez pas à participer à cette vaste consultation, faites part de vos avis, propositions en vous rendant sur le lien internet :

<https://consultationeau.fr/>

Tous les avis seront analysés. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie via son comité de bassin et l'Etat les prendront en compte pour élaborer le plan de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondation pour les années 2022 à 2027.

## Eclairage public

En ce début novembre, certains travaux de rénovation de l'éclairage public, tels qu'ils avaient été votés en conseil municipal, ont été effectués. Ainsi, dans le cadre de l'opération "3000 lampes BF" initiée par le Syndicat des énergies de Seine-et-Marne, auprès duquel notre commune est adhérente, ce sont quelques 35 points lumineux équipés jusqu'ici de lampes au mercure qui ont été dotés de la technologie par LED.

Largement subventionnée par le SDESM, l'opération restera tout de même financée, pour partie, par la commune qui réalisera en retour, des économies importantes en terme de consommation (plus de 70 % sur ces équipements). Si l'on ajoute à cela une baisse tout aussi importante du bilan carbone et le confort procuré aux usagers (trois points lumineux ont même été créés à cette occasion), on ne peut que se féliciter de cette amélioration de notre cadre de vie.

## Installation de la fibre optique dans notre village

Originellement prévu à partir de 2021, le planning de déploiement de la fibre optique sur notre commune par [sem@fibre77](mailto:sem@fibre77) est avancé à 2019.

Le planning se décompose sous la forme suivante :

- une période de conception et d'études d'une durée de 8 mois
- une période de réalisation des travaux d'une durée de 7 mois
- une période de 3 mois correspondant à la commercialisation du réseau auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI)

## Station d'épuration

Dans le même ordre d'idée que le problème rencontré avec la CCPO pour les déchets verts, les Congissois aimeraient également que leur avis, concernant le site de la nouvelle station d'épuration, soit pris en compte.

Rappelons que nous avons lancé une consultation sur le sujet du 14 au 24 juin 2011, consultation qui s'était soldée en toute logique quasi unanimement par le choix de l'implantation la plus éloignée du bourg. (Feuille Verte n°33 de juillet/août 2011). Puis le 15 décembre 2014 les membres du conseil ont délibéré sur ce sujet :

- ils décident de voter favorablement pour la dernière solution préconisée par les services de l'Etat, sur la route de Varreddes et la plus éloignée possible du bourg, afin d'éviter le déclenchement de pénalités à l'encontre de la Communauté de communes et de doter les deux communes concernées d'un équipement qui respectera les normes légales de fonctionnement et de rejets,

- ils confirment la délibération CM2012.27 du 16 juin 2012 et la délibération CM2011.59 du 12 décembre 2011 pour la cession, à l'euro symbolique, de la parcelle X45 d'une superficie de 59a 40ca à la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq,

- ils demandent à être associés à toutes les phases de réalisation de cette opération, de l'emprise foncière définitive à la mise en fonctionnement de l'ouvrage,

- ils seront très attentifs à l'insertion dans le paysage de cette nouvelle station d'épuration.

Nous n'avons eu de cesse de rappeler cela à la préfecture et à la CCPO. Ce n'est pas elle qui décide du choix dans notre commune ! Si donc une réunion publique devait se tenir sur le sujet, comme le laisse entendre Monsieur le Président de la CCPO, j'espère qu'un soutien massif viendra à nouveau conforter cette position, la moins pénalisante pour notre village, même si d'aucuns se plaisent à la considérer comme un simple caprice d'élus. La municipalité est toujours prête à discuter avec toutes les autorités concernées pour déterminer le lieu de cette implantation dans l'intérêt des habitants, du village et pour le meilleur fonctionnement possible de cette future station d'épuration.

- le raccordement final (4 semaines) qui correspond à l'installation de la Fibre Optique dans les logements.

Le tout s'étale donc sur une durée moyenne de 18 mois. L'arrivée de la Fibre Optique dans les habitations Congissoises devrait donc se faire au cours de l'année 2020.

# La vie de la commune

## Congis à l'heure de la Grande Guerre

Pour le centenaire de la fin de la guerre de 14-18, Congis a tenu à commémorer dignement cet événement. Le dimanche 11 novembre, le maire et l'association des anciens combattants ont, comme de coutume, rendu hommage aux poilus morts pour la France devant le monument aux morts de notre commune.

Et le week-end des 17 et 18 novembre, des associations et la mairie ont organisé une grande exposition et des ateliers sur cette guerre meurtrière. De nombreux documents et des objets de l'époque ont été exposés dans la salle des fêtes et un historien, M. Pezant a tenu plusieurs conférences sur la guerre dans notre région. Un écrivain, M. Agogué a également présenté son livre de recueils de lettres de poilus de la région.

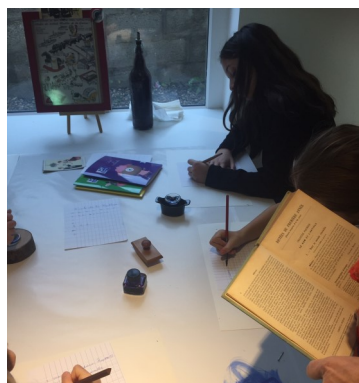
Le lycée du Gué à Tresmes a prêté 2 « Marianne » réalisées en Staff, des masques de gueules cassées réalisés à partir des visages des élèves et retravaillés pour les modifier dans le plâtre, des panneaux autour des travaux des élèves sur le cimetière et les monuments aux morts ainsi que des lettres en hommage aux poilus, des tombes en polystyrène, des croix bleues, des obus et divers objets en plâtre.

A la bibliothèque, des panneaux illustraient la vie des femmes, le quotidien et l'école pendant la guerre. On pouvait voir un film explicatif pour comprendre les raisons du début de la guerre, des livres d'école anciens. Les enfants... et les grands, pouvaient répondre à un quizz en faisant le tour de l'exposition et en regardant les panneaux, les jouets anciens, les costumes d'un poilu et ceux d'une famille de 1918, résoudre des charades, retrouver le nom de l'attirail d'un soldat, essayer d'écrire à la plume sergent major. Chacun repartait ensuite avec un bon point en récompense du quizz et un arbre généalogique afin de reconstituer sa famille proche et plus ancienne, de se situer dans cette famille et de repérer des ancêtres susceptibles d'avoir fait une guerre !

A l'église on pouvait admirer un vitrail offert en l'honneur des poilus.

Le vendredi 16 au soir, un concert de chansons datant de l'époque de la guerre a été donné à l'église St Rémi et dimanche 18 au matin, une cérémonie plus particulièrement dédiée aux enfants a réuni les anciens combattants, la mairie, les associations, des Congissois et des enfants. Après un discours émouvant du 1er adjoint au maire, M. Delange, des enfants de la commune ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

La commune tient à remercier chaleureusement les associations (l'AS St Rémi, le Grain de sel, les Z'anim'too, les Anciens Combattants), le lycée du Gué à Tresmes, les bénévoles de la bibliothèque et la famille Rambure-Lambert qui a fourni une grande partie du matériel exposé à la salle des fêtes. Ce travail en commun a permis de rendre un hommage vibrant aux victimes de cette guerre et de rappeler notre devoir de mémoire. Parce que comme le rappelait le maréchal Foch « Un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. »



# INFORMATIONS DIVERSES

## Colis de Noël des anciens

La mairie convie nos Anciens à venir chercher leur colis de Noël et à partager un verre ainsi que quelques gourmandises le samedi 22 décembre à partir de 11 heures à la salle des fêtes de Congis. Les personnes non inscrites ayant 70 ans dans l'année sont priées de se manifester auprès du secrétariat de la Mairie.

## Congis Toys

L'association A.S. Saint Remi organise son 18ième :

### Salon du Jouet Ancien le dimanche 13 Janvier 2019

9 heures à 16 heures, salle des Fêtes de Congis sur Thérrouanne

Au rez-de chaussée, plus de 100 mètres linéaires de jouets anciens antérieurs aux années 1980 : miniatures de trains et voitures de collections, poupées anciennes avec un atelier de montage réparation de poupées anciennes, jouets en bois et figurines, soldats de plomb et maquettes.

A l'étage, l'association Retro-Gaming proposera ses collections de jeux vidéo, jouets et personnages des années 1980 à 2000 dans un décor rétro.

Comme chaque année depuis dix-huit ans, une trentaine de collectionneurs passionnés vous proposeront leurs collections de jouets anciens sans cesse renouvelés pour leur propre plaisir et celui des nombreux visiteurs.

Prix d'entrée 2€, gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés.

Renseignements et contact : Gérard CAUDRON - 06 81 22 22 64

## Galette des rois

Activ'Mômes organise son prochain évènement :

### La galette des rois, le dimanche 20 janvier

à partir de 15h à la salle des fêtes

- animation créative gratuite
- galette et boisson offerte aux enfants de Congis avec un cadeau pour chaque fève découverte.

Activ'Mômes organisera également :

### le dimanche 10 Mars à 15H un carnaval

avec concours du plus beau déguisement et concours du gâteau le plus coloré et si le temps le permet petit défilé dans Congis. Chaque gagnant repartira avec un cadeau et les gâteaux mis en concours serviront au goûter pour les enfants et ce gratuitement.

## Sapins de Noël

Vous ne savez pas quoi faire de vos sapins après les fêtes ? La mairie organise une collecte sur la place de la salle des fêtes. Venez déposer vos sapins jusqu'au 15 janvier et la mairie se chargera de les détruire.

## La feuille verte

Mairie de Congis (77440)

01 64 35 50 03

Directeur de la publication :  
Francis Elu

Rédaction, mise en page :  
Commission communication

Impression : Copy Meauxplus

Tirage : 750 ex.

Dépôt légal : décembre 2018

## Frelons asiatiques

Petit rappel : des personnes du village s'inquiètent de voir encore le nid de frelons asiatiques. Le nécessaire a été fait et le nid a bien été traité. Il n'y a donc plus de frelons et plus aucun risque. Mais le nid va être encore visible un certain temps car il met plusieurs mois à se désagréger après le traitement.

## La bibliothèque fête son 1er Noël !

Ce sera l'occasion de nous rencontrer, autour d'un goûter, sur le thème

### "Noël à travers le Monde"

le samedi 15 décembre

à partir de 15h30

Venez nombreux !

A bientôt

L'équipe de bénévoles.



## Etat civil



• **Naissance** : Océane LEBERT le 1er octobre, Eoarn et Maël SEVENO le 3 octobre, Raphaël LE MOULLEC le 14 octobre

• **Mariage** : Madame Céline ALBARET et Monsieur Pascal LEMAÎTRE le 22 septembre, Madame Magali RIBETTE et Monsieur Guillaume VOIGT le 6 octobre, Madame Edwige DROUIN et Monsieur Fabien VOCANT le 3 novembre